LE CONFLIT SINO-MANDCHOU

M. Eugène Chen a repris la direction des affaires à Nankin

On annonce officiellement de Nankin que M. Sun Fo, président du Conseil executif, qui remplit les fonctions de premier ministre, a approuvé les nominations suivantes :

Affaires étrangères : **M. Eugène Chen.** — Finance : M. Huang Han Liang. — Communications : M. Cheng Ming Shu. — Chemins de Fer : M. Yeh Kung-Cho. — Guerre : M. Ho Ying-Chin. — Marine : M. Chen Shao. — Éducation : M. Chu Chia Hua. — Justice : M. Lo Wen-Kan. — Intérieur : M. Li Wen-San (membre de l'Aile Gauche du Kuomintang). — Industrie : M. Chen Kung-Po. — Chef d'Etat-Major : M. Chu Pei-Teh. — Inspecteur général de l'Armée : M. Li Chi-Shien. — Président du Conseil militaire : M. Tang Sheng-Chi.

LE NOUVEAU MINISTERE

Le retour aux Affaires étrangères de M. Eugène Chen est l'événement du jour. M. Eugène Chen reste pour l'opinion chinoise celui qui reprit la concession anglaise de Hankéou et imposa à la Grande-Bretagne le fameux traité Chen-O' Malley.

Plusieurs ministres appartiennent aussi à l'extrême gauche, en particulier Chen Kung Fo, qui dirigea l'Aile bolchevisante du Kuomintang ; quant au ministre de l'Intérieur Li Ouen San, il est considéré comme un disciple fidèle de Sun Yat Sen et il est connu pour son activité révolutionnaire.

LES ÉVÈNEMENTS EN MANDCHOURIE

On mande de Moukden au « Daily Express » que malgré le froid intense les Japonais poursuivent leur expédition punitive. Leurs détachements d'infanterie, d'artillerie et de cavalerie, guidés par les avions, ont chassé les bandits. Les forces régulières chinoises sont entrées en conflit avec les Japonais pour la première fois, à Tien-Tchousang-Te, dans la matinée. Les Japonais les ont repoussées et dispersées après un combat de plusieurs heures.

UNE DÉCLARATION JAPONAISE

Le gouvernement japonais a communiqué à la presse une note sur les derniers évènements en Mandchourie.

La note rappelle tous les efforts du gouvernement de Tokio pour le maintien de la paix dans le respect des traités. Assaillis par la violence chinoise, les Japonais ont dû se résoudre à des actes de légitime défense. La note dénonce non seulement les exactions des réguliers chinois, mais celles des bandits contre le Railway Sud Mandchou.

La note dénombre ensuite tous les points stratégiques d'où les Chinois menaceraient.

Les prétendus bandits seraient dirigés et armés par les autorités militaires régulières de Chine. Suit le détail d'une liste de violations chinoises.

La note conclut à la mauvaise foi absolue des Chinois ; leur activité croissante menace toute paix et toute sécurité.

LE DÉLÉGUÉ JAPONAIS EST PARTI POUR GENÈVE

L'agence Rengo annonce que les instructions destinées à la délégation japonaise à la Conférence du désarmement ont été rédigées et remises à l'ambassadeur Sato, qui est parti hier soir pour Genève.

L'AFFAIRE DU TAXI « MYSTÉRIEUX » DE LA RUE ETIENNE-MARCEL EST ÉCLAIRCIE

Nous avons dit hier que dans la nuit de dimanche à lundi dernier, deux personnes déclaraient au commissariat du boulevard Bonne Nouvelle, à Paris, qu'un drame devait avoir eu lieu dans un taxi, alors que le véhicule passait près d'eux rue Etienne Marcel.

L'enquête faite par la police judiciaire pour élucider les déclarations de ces témoins vient d'établir que vers minuit, ce jour-là, un chauffeur de taxi, M. X... et deux de ses amis, en compagnie d'une femme, après avoir fait la fête, s'étaient trouvés tout à coup au coin de la rue Etienne Marcel, dans la voiture du chauffeur, sans que ce dernier puisse à ce moment manœuvrer le volant de la direction : le taxi alla heurter un candélabre et une des portières s'ouvrit, d'où le fracas qui parut aux témoins ressembler à un coup de revolver. Il ne s'agit donc en aucune façon d'un drame mystérieux.

UN PERE IGNOBLE EST RECHERCHÉ

Le parquet de Cherbourg a lancé un mandat d'arrêt contre un nommé Dumontreuil, ouvrier d'arsenal à Querqueville, qui s'était livré sur son enfant, âgé de 6 mois, à des sévices ayant entraîné la mort.

La Politique Régionale

ELECTION CANTONALE

CANTON D'AVESNES-NORD

M. LEON LAHANIER, MAIRE DE SAINT-HILAIRE-SUR-HELPE, CANDIDAT DU PARTI SOCIALISTE AU CONSEIL GENERAL

On nous communique :

« M. Léon Lahanier, maire de Saint-Hilaire-sur-Helpe, fait connaître qu'il se présentera aux élections du Conseil général du canton d'Avesnes-Nord, comme candidat du **Parti Socialiste.** »

La baisse des salaires dans les peignages de Roubaix-Tourcoing

Une réunion des délégués ouvriers cégétistes et patrons indépendants n'apporta aucune solution

Nous avons fait part, hier, d'une entrevue entre les délégués ouvriers cégétistes et les représentants du syndicat patronal des peigneurs de **Roubaix-Tourcoing**, au sujet de la décision prise par ces derniers, d'appliquer une baisse de 10 % sur les salaires, à partir du 4 janvier prochain.

Suivant la procédure établie par l'accord Laval, une entrevue a eu lieu hier après-midi, entre les délégués ouvriers cégétistes et les représentants du groupement des patrons indépendants, au siège de ces derniers, 14, rue de Tourcoing, à **Roubaix**.

L'entrevue commença à 14 h. 30, et prit fin deux heures plus tard.

La délégation cégétiste était conduite par M. Henri Lefebvre de **Roubaix** et comprenait en outre MM. Henri Lefebvre, de Tourcoing ; Delvainquière de Wattrelos et Liagre, de **Lannoy**.

Les divers points de vue furent exposés, mais aucun terrain d'entente ne fut trouvé.

Une nouvelle réunion aura lieu la semaine prochaine.

LA QUESTION DU COEFFICIENT

Nous écrivions dans notre précédente édition que les délégués avaient fait remarquer, qu'en se basant sur l'indice du coût de la vie, le coefficient de baisse ne devrait guère dépasser 6 %, alors qu'on propose une diminution de 10 %.

A ce sujet, M. Henri Lefebvre, secrétaire du Syndicat Textile de Roubaix, nous prie de préciser que les Syndicats cégétistes restent sur leur positions et qu'ils n'ont apporté aucune modification à leur ligne de conduite.

LE DRAME DE BÉTHENCOURT

L'OUVRIER TULLISTE A ETE TRANSFERE A L'HOPITAL

Porteur d'un mandat d'amener délivré par M. Truffier, juge d'instruction à Cambrai, les gendarmes Istas et Gobert, de la brigade de Caudry, se sont rendus mercredi à 15 h. 45 chez les parents d'Auguste Sautières, rue Zola, à Béthencourt, où ce dernier était alité depuis la nuit du drame.

L'état du tulliste ayant été jugé plus satisfaisant par le médecin traitant pour permettre sans danger le voyage de Cambrai, où il sera plus à portée du juge chargé de l'instruction, son transfert fut décidé.

Auguste Sautières fut donc invité par les gendarmes à se lever et à s'habiller ce qu'il fit facilement, sans présenter aucune sorte d'observation. Il apparut quelques minutes plus tard, la tête emmaillotée de nombreux bandages et pénétra dans l'automobile réquisitionnée par le Maire et qui stationnait devant la porte de la maisonnette.

Les gendarmes qui, à leur arrivée, avaient trouvé la rue absolument deserte à cette heure où tous les hommes étaient à leur travail, furent tout étonnés à leur sortie, de voir stationner une bonne centaine de personnes. Ils prirent place à côté de l'inculpé et l'auto démarra sans qu'aucun cri hostile se fit entendre. Le coupable a été conduit à l'hôpital de Cambrai et placé sous mandat de dépôt.

DES POINTS MYSTERIEUX

Nous avons dit que le tulliste avait toujours prétendu avoir reçu de sa femme de nombreux coups de rasoir au visage et au cou. Or, une opinion qui s'accrédite de plus en plus dans le pays, c'est que Sautières qui croyait bien avoir tué son épouse à coups redoublés de ses gros souliers ferrés avec une violence inouïe sur la tête, se serait mutilé volontairement pour échapper à l'action de la justice. Certaines de ses blessures, surtout celles qu'il porte au cou sont de nature à permettre toutes les suppositions.

D'autre part, le rôle que joua son frère Firmin est plus que sujet à caution. Dans l'état où elle se trouvait, anéantie et perdant le sang en abondance, il était absolument impossible à la malheureuse de regagner seule sa demeure. Ce serait ce dernier, rendu le premier sur les lieux du crime qui aurait transporté l'infortunée sur sa couche où elle fut trouvée plus tard par le maire du pays.

D'ailleurs, le veston maculé de sang de Firmin Sautières qu'il portait ce jour-là, donne toute vraisemblance à cette version qui semble avoir été admise par les magistrats.

Une seule personne pourrait permettre, dès à présent, d'élucider cette troublante énigme, la victime. Malheureusement l'infortunée sur son lit de douleur à l'hôpital Saint-Julien, de Cambrai, est toujours dans un état si grave qu'il fait craindre à chaque instant une issue fatale.

SERGE DE LENZ RENVOYÉ DEVANT LES JUGES FRANÇAIS

Le célèbre cambrioleur mondain qui opéra sur le territoire français, notamment à Dieppe et sur la côte normande, où il visita fructueusement maintes villas fut, on le sait, cueilli en Belgique, où il s'était réfugié.

Serge de Lenz a interjeté appel du tribunal correctionnel de Bruxelles, qui l'a condamné à six semaines de prison pour port public de faux nom

Du fait que la prison préventive faite par le cambrioleur empêche cette peine d'être effective, il est probable que la Justice belge ne prendra pas l'appel en considération et que le ministre de la Justice fera droit d'ici peu de temps à la demande introduite par les autorités françaises.

LA MORT MYSTÉRIEUSE DE DEUX ÉPOUX A LEZENNES

(SUITE DE LA PREMIÈRE EDITION)

Près d'eux, les morceaux d'un vase de nuit cassé, le couvercle en bois du seau de toilette, une lampe de poche éteinte, la pile électrique épuisée ; sur la table de nuit, un lampe-pigeon, un réveil marquant 8 h. 45. Pas de sang. Pas de traces de lutte, pas de désordre, pas de gaz, pas de réchaud à charbon, aucun verre, aucun liquide..., rien d'anormal.

L'ENQUÊTE

Les docteurs Desmont et Lefebvre, appelés d'urgence, déclarèrent que le double décès datait vraisemblablement de la nuit de vendredi et la gendarmerie de Lille, informée de ce drame, commença l'enquête.

La laborieuse population de Lezennes fut, on le conçoit, très émue par cet événement et il fallut que Wardevoir, le maire de la commune, organisat un service d'ordre sévère.

Hier, à 14 heures, le Parquet de **Lille** descendit. MM. Glorian, juge d'instruction ; Espinasse, substitut du procureur de la République ; Lavallard, greffier ; Vielledent, médecin légiste, se rendirent sur les lieux. Le maire, M. Wardavoir, se joignit à eux et les constatations d'usage furent faites. On visita toute la maison avec beaucoup de minutie et d'attention. On n'y remarqua rien de suspect ou qui puisse être de nature à permettre d'envisager l'idée de crime.

Une voiture transporta les corps à l'amphithéâtre de la Faculté de Médecine de Lille, aux fins d'autopsie, par M. le docteur Vielledent.

HYPOTHÈSES

Aujourd'hui ou demain on connaîtra les résultats de la double autopsie. Si M. Vielledent découvre qu'il s'agit de deux cardiaques, tout le jeu facile des hypothèses est réduit à néant.

Aussi nous montrerons-nous circonspects dans cette affaire.

Intoxication ? De quel ordre ?

Alimentaire ? Le couple prit son dernier repas chez des parents et voilà une supposition gratuite à écouter.

Oxyde de carbone ? Emanations du gaz meurtrier provenant de « la prussienne » qui se trouve dans la pièce du dessous et qui chauffe les deux chambres ? Du charbon non consumé et des cendres dans le tiroir semblent indiquer que « le feu continu » a joué un vilain tour à M. et Mme François. Mais comment l'infiltration de l'oxyde de carbone a-t-elle pu se produire d'une pièce du rez-de-chaussée, à celle du 1er étage.

L'hypothèse d'un crime paraît devoir être également écartée, la porte de la chambre et celle de la maison ayant été trouvée fermée par l'intérieur. Au surplus, absolument rien de suspect ne laisse de crédit à cette supposition.

Et pourtant, si l'un d'eux est seulement cardiaque, comme elle est étrange cette double mort à la même heure et dans les mêmes conditions, même en accordant à la malheureuse défunte une extraordinaire émottivité !

S'il y a mystère, l'autopsie dévoilera-t-elle le voile ? **FRED.**

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — *Mercredi 30 décembre 1931*

Soleil : Lever à 7 heures 46 ; coucher à 16 heures.

Lune : Lever à 22 heures 44 ; coucher à 10 heures 59.

Aujourd'hui : St-Sabin. Demain : St-Sylvestre.

MÉTÉOROLOGIE. — **Station de Lille.** — Observations faites le 29 décembre à 18 h. : Baromètre : 745 m/m 1 ; baisse depuis la veille à 18 heures : 4 m/m 2.

Thermomètre : Fronde 1°3 ; Minima + 0°8 ; Maxima 5°3.

Etat hygrométrique : 93 ; Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 18 heures : 6 m/m 3 ; Direction du vent : Nord-Ouest ; Force : assez fort ; Direction des nuages : Nord-Ouest ; Etat du ciel : peu nuageux.

Temps probable pour aujourd'hui : un peu froid, grains.

PRÉVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. — Région Nord. — Amélioration progressive, ciel 3/4 couvert, avec éclaircies et averses de pluie ou de neige ; vent du secteur Nord-Ouest, 8 à 10 m. avec rafales. Température diurne en baisse, le minimum de température sera en baisse de 4 à 6° sur la veille.

NAISSANCE. — On annonce la naissance du petit Jean Thorent, fils de M. Michel Thorent, représentant dans notre région de la « Eastern Telegraph » et membre du Comité d'Administration de la Société des Méridionaux du Nord, et de Mme Thorent, née Rabalet.

DEUIL. — On annonce la mort de M. Robert Faure, fils de M. René Faure, député du Nord, et de Madame, née Dujardin, petit-fils de M. le docteur Dujardin, de Lille, décédé à Grasse (Alpes-Maritimes), dans sa 22e année.

NOMINATION. Nous avons annoncé hier la nomination parue à « l'Officiel », de **M. Félix GIMAT**, conseiller de l'préfecture du Nord, comme Conseiller de Préfecture du département de la Seine.

M. GIMAT

Voici quelques renseignements sur la carrière de M. Gimat. Né en 1883, dans les environs de Toulouse, M. Gimat fit ses études en cette ville. En 1908, nous le trouvons Chef du Cabinet de M. Trépont, alors Préfet du Pas-de-Calais puis, quelques années plus tard, Conseiller de Préfecture à Arras. M. Trépont étant Préfet du Nord, M. Gimat vint à Lille en 1914, comme Conseiller de Préfecture. Le poste qu'il occupe donc depuis cette époque. Son abord aimable, ses capacités, ont su faire à M. Gimat de nombreuses amitiés en la capitale des Flandres. Ses amis se réjouissent de sa nomination au poste important de Conseiller de Préfecture de la Seine.

UN CHEMINOT décapité par un train entre St-Omer et Watten

Mardi matin, M. Tételin, chef de canton, faisait sa visite journalière de la voie ferrée entre **St-Omer** et **Watten**, lorsqu'à environ deux kilomètres de cette première gare, il aperçut un cadavre, la tête complètement sectionnée.

M. le chef de gare de St-Omer, immédiatement averti, fit ramener le corps à la station, où M. le docteur Dervaux procéda aux constatations légales.

De son côté, M. le Commissaire de police de **St-Omer**, se livrait à une enquête sur place.

Le corps était celui de Raymond Sailly, âgé de 23 ans, dont la mère est garde sémaphore au pont du Kétestroom, derrière le faubourg du Haut-Pont.

Le jeune homme également employé pour le compte de la Compagnie du Nord était au dépôt de Calais. Il partait le matin de la gare de St-Omer et revenait le soir.

Lundi soir, comme d'ordinaire, il était descendu du train de 18 h. 44. Il avait pris son vélo, et, comme il le faisait toujours, il suivit l'étroit sentier le long de la voie pour gagner le domicile de sa mère.

C'est à 500 mètres avant celui-ci que l'accident se produisit.

Happé ou projeté par un train de passage, R. Sailly sera tombé sur le rail et une ou plusieurs roues du convoi lui seront passées sur le cou.

Sa bicyclette, retrouvée en bordure de la voie, n'était pas endommagée, et un coq que le jeune homme avait gagné dans une tombola et qu'il ramenait chez lui, était encore vivant dans le sac qu'il devait tenir à la main.

Le corps de l'infortuné employé a été conduit à l'Hôpital Saint-Louis, à Saint-Omer.

R. Sailly était très sérieux et bien considéré.

UNE FEMME BLESSÉE PAR UNE AUTO EST DÉCÉDÉE A L'HOPITAL D'AVESNES

Mardi soir, deux douaniers passant en auto à **Avesnes**, au « Pont Rouger », aperçurent un corps étendu sur le côté de la route. C'était celui d'une femme qui râlait et portait une grave blessure à la tête. Transportée peu après à l'hôpital, la victime mourut en arrivant, sans avoir prononcé une parole et sans avoir repris connaissance. Elle avait été vraisemblablement renversée par une auto, mais aucun indice ne put être relevé.

La victime était vêtue d'un manteau gris, pas de chapeau, et dans son sac à main on a retrouvé une enveloppe portant à l'encre l'inscription « Marie Besse » et en dessous au crayon, l'adresse suivante : 43, rue Ferdinand-Bunns, à **Poix-du-Nord**. Le sac contenait également une somme de 310 francs.

La gendarmerie d'**Avesnes**, qui a procédé à une enquête, s'est mise en rapports avec la gendarmerie de **Bousies**, dont dépend **Poix-du-Nord**, pour essayer d'avoir des renseignements à l'adresse écrite sur l'enveloppe.

Le chauffeur, cause de l'accident, est inconnu.

L'ASSASSIN DE VERNEUIL EST ACTIVEMENT RECHERCHÉ

Mardi matin, les gendarmes de la brigade de Dormans et des brigades voisines ont recommencé leurs recherches pour découvrir l'auteur de l'assassinat des sœurs Volle, à Verneuil. Des battues ont été faites dans le bois.

L'hypothèse d'un suicide dans la Marne semble devoir être abandonnée ; des traces du pilon du meurtrier, encore fraîches, ont été découvertes dans un endroit éloigné de la rivière.

Au début des battues, on a fait la découverte du cadavre d'un pendu qui a été reconnu comme étant un vigneron d'un village voisin, qui s'est suicidé depuis un mois.

La nuit survenue rapidement a arrêté les recherches. Elles seront reprises aujourd'hui. L'assassin a laissé à son domicile un paquet de titres de 26.000 francs, ce qui indiquerait qu'il n'avait pas l'intention de prendre la fuite. Les obsèques des victimes auront lieu ce matin, à l'église de Verneuil.

UNE AUTO TOMBA DANS LA SOMME

Hier soir, M. Mennessier, débitant, demeurant, 5, rue Greffet, à Amiens, passait en auto sur le quai Charles Tellier ; sa femme l'accompagnait. Soudain, par suite du bris de la direction, l'auto tomba dans la Somme. Les deux occupants parvinrent à se dégager ; des passants les aidèrent et furent assez heureux pour les retirer de l'eau. L'auto a pu être repêchée par les Pompiers.

AU CONGRES NATIONAL DES VOYAGEURS DE COMMERCE

Le Congrès national des Voyageurs de Commerce, réuni à Lyon, a continué hier ses travaux.

Après une longue discussion sur le mode de votation dans les congrès, l'assemblée a repoussé le mode de scrutin actuel, défendu par M. Mangin, de Paris. La question fut renvoyée pour supplément d'étude au Conseil d'Administration de l'Union. L'augmentation des cotisations a été ensuite repoussée et la question du timbre Chérifel renvoyée pour examen aux conseils judiciaires de l'Union. Hier après-midi, le Congrès s'est occupé des modifications aux statuts.

LES CONGÉS DE L'AN

A l'occasion des fêtes du jour de l'An, les Administrations et Services publics auront congé le samedi 2 janvier. Une permanence sera assurée.

La neige a fait hier son apparition dans notre région

Nous avions, jusqu'à maintenant, été favorisés par une température relativement douce. La neige avait fait son apparition dans les régions avoisinantes, il y a quelques jours à Somain et Valenciennes.

Hier matin, la température s'était brusquement refroidie dans la région de Lille, Roubaix, Tourcoing.

A LILLE

Au début de l'après-midi, quelques légers flocons tombèrent sur la ville. C'était plutôt une menace et seules les personnes qui circulaient dans les rues s'en aperçurent.

Vers le milieu de la nuit commença une chute plus abondante.

A ROUBAIX

La première neige a fait une brusque apparition au cours du sombre après-midi d'hier. Durant toute la matinée, le temps avait été sec, le soleil s'était même montré. Vers midi, le froid s'était fait sentir plus piquant, une bise glaciale était venue cingler nos visages et les cols des pardessus avaient automatiquement monté d'un cran.

A 15 heures, le ciel s'obscurcit et la neige se mit à tomber. En minuscules flocons tout d'abord, qui fondaient en prenant contact avec le pavé. Puis, peu à peu, ces flocons s'épaissirent. Et s'accumulant, sur les chaussées et trottoirs, ils vinrent former une boue sale, visqueuse et glissante, obligeant les piétons à des prodiges, pour maintenir l'équilibre. Les automobilistes n'étaient pas mieux partagés, ils étaient contraints de ralentir considérablement leur allure pour ne pas déraper.

Peu à peu la neige cessa de semer ses flocons.

La première neige est tombée. L'hiver nous en réservera-t-il encore beaucoup ? Nous n'en acceptons pas l'augure !

A CALAIS

Ce fut, hier, à Calais, une journée bien triste, au cours de laquelle le soleil resta constamment caché derrière de gros nuages noirs.

Le vent soufflait violemment de l'Ouest-Nord-Ouest et, vers midi et demi, quelques flocons de neige tombèrent sur la ville.

Le froid est vif et le temps incertain.

A PARIS

Après une matinée ensoleillée et presque chaude qu'avait terminée vers midi uneaverse, la neige s'est mise à tomber à gros flocons, vers 14 heures, à Paris, le temps ayant ainsi offert en quelques heures un raccourci de toutes les saisons. La première neige de l'hiver n'a pas duré, une ondée a pris sa place.

DANS LES VOSGES

Succédant à une période de grand froid, puis au dégel, la neige tombe abondamment sur toute la région de Remiremont.

Une violente tempête sur notre littoral

Une tempête de vent du Nord-Ouest s'est abattue sur le littoral Breton et Normand. A Douarnenez, les bateaux de pêche restent au port.

De violentes bourrasques accompagnées de rafales de grêle se sont abattues sur la région de Trouville, tandis quet des roulements de tonnerre accompagnés d'éclairs se faisaient entendre. La mer était démontée et la navigation côtière a dû être interrompue. Plusieurs grandes barques qui se trouvaient sur les lieux de pêche ont pu rallier les ports.

Le service des voyageurs entre Le Havre et Trouville assuré par le steamer « Rapide » n'a pu être effectué hier. On ne signale jusqu'à présent aucun accident maritime.

Neuf naufragés perdus à bord d'un canot

La nuit dernière, le vapeur finlandais « Orion » construit en 1884, se rendant de Rouen à Helsingfors, a été pris dans une tempête de neige et a fait naufrage au large d'Helsingfors. Des bateaux venus au secours des naufragés ont réussi dans la nuit à recueillir et à ramener à terre dix des hommes de l'équipage et un passager. Le restant de l'équipage, neuf hommes, dont le capitaine et deux mousses avait été également recueilli par un canot d'un des bateaux sauveteurs, mais ce canot a été pris à son tour dans la tempête de neige et n'a pu, jusqu'à présent, être retrouvé.

Le régime des primes aux producteurs de lin

Un arrêté paru à l'« Officiel » du 24 décembre 1931, a prévu que pour l'année linière 1931-1932, le montant de la prime allouée aux lins en paille exportés sera égal aux deux tiers de la prime normale allouée aux lins teillés sur le territoire national, telle qu'elle a été fixée par

UN CHOMEUR S'EST PENDU A BOURBOURG

On a trouvé pendu, à l'aide d'une corde de cinq millimètres, dans le grenier qu'il occupait rue de Dunkerque, à **Bourbourg**, le corps du nommé Louis Rolland, peintre, 53 ans, né à **Bourbourg**.

Pour se donner la mort, Rolland s'était cravaté de chanvre qu'il avait amarré à une poutre.

Le corps a été déposé à la morgue. On doit attribuer cette crise de désespoir au souci qu'avait le peintre d'avoir perdu son travail.

Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Téléphone 9-51) — Dépôt de vente : 78, Grande Rue

La toilette du Beau Jardin de Roubaix

On sait combien l'entretien du Beau Jardin nécessite de soins et d'attention. En ce moment un gros œuvre y a été entrepris. Il s'agit du curage des pièces d'eau. Ce n'est pas une mince besogne et ce n'est pas non plus une besogne superflue, car les bassins commençaient à s'envaser. Une équipe d'ouvriers y travaille d'arrache-pied depuis plusieurs jours. Un barrage a été établi à une extrémité de la grande pièce d'eau et le dragage se fait là. Notre cliché montre l'aspect de ces travaux tandis qu'un cygne intrigué par le photographe s'avance aux renseignements.

UN ACCIDENT AU BUREAU DE CHOMAGE

En cette période de crise dans l'industrie locale, le bureau de chomage qui fonctionne depuis quelques jours dans la salle des fêtes de la rue de l'Hospice, accuse le maximum de rendement.

Une foule énorme de malheureux chômeurs s'y rend journellement pour toucher les secours et chacun se presse pour percevoir l'allocation qui lui est accordée. Or hier, vers 10 h., une bousculade se produisit à la porte d'entrée et Mlle Irène Dubus, âgée de 19 ans, rue de Wasquehal, fut coincée contre la porte de fer.

Elle ressentit aussitôt de vives douleurs dans les côtes et dut être transportée afin de recevoir quelques soins. Heureusement, elle se remit assez vivement de son indisposition qui ne nécessita pas l'intervention d'un docteur. Son état ne présente aucun caractère de gravité.

HALLE FLIPO : Café 12 fr., 14 fr., 17 fr.

QUAND L'AMOUR MEURT

Ici bas, sur notre pauvre planète, tout s'effrite, tout s'use et rien n'est durable.

Les liens les plus chers et sacrés qui unissent deux êtres, et que l'on croyait solides, finissent par se rompre. Alors, la bonne harmonie disparaît, tout est dissous, plus rien ne marche, en un mot « le chat est dans l'horloge ».

C'est ainsi, qu'une méchante fée sema la discorde dans un faux ménage jusqu'au jour où les coups tombèrent.

Voilà pourquoi, Mme Alice Boudroit, 37 ans, ménagère, demeurant 33, rue des Vélocipèdes, déposa une plainte pour violences contre son ami Florimond Catteau, avec qui elle habite depuis quelques temps.

M. André, commissaire de police du 1er arrondissement, a ouvert une enquête pour faire le jour sur cette affaire.

BOCK MEYEREBER LE PLUS APPRÉCIÉ

LA LUTTE ANTITUBERCULEUSE « DE L'AIR PUR »

Voici le touchant appel qu'adresse à toute la population, cet enfant représenté sur les vignettes.

Il symbolise le désir de vivre, la santé à tout prix pour l'enfance maladive, menacée par la tuberculose, mais qui renaîtra à l'air pur par la disparition des taudis, le séjour à la mer, à la campagne, ou dans les préventoria.

Achetez le timbre « **De l'air pur** », vous aiderez à combattre la tuberculose.

Voici le nouvel an, apposez-le sur toutes vos correspondances.

AU SUJET DES EXPEDITIONS PAR GRANDE ET PETITE VITESSE

Certaines personnes amenées à faire parvenir un colis dans une autre ville ont été étonnées de la disproportion des tarifs de marchandises expédiées par les services de la gare.

Par exemple : un postal gare de 11 kil. 500, envoyé de Roubaix pour Nîmes, coûte 13 fr. 95. Le même colis, expédié pour la même destination, en petite vitesse, coûte 35 fr. 65.

On ne comprend pas que l'on paie 35 fr. 65 pour expédier un colis qui, en petite vitesse, s'en ira lentement vers sa destination, alors qu'en payant 13 fr. 95, le même paquet s'en ira par grande vitesse, au même endroit.

Il y a là, en effet, une anomalie : en voici l'explication.

Les chemins de fer assurent les transports des marchandises au détail de quatre manières : par colis express, par colis postaux, par expéditions grande vitesse et petite vitesse ; pour cette dernière manière, il existe un tarif hors classe.

1° **Le colis express** est expédié par train grande vitesse, avec cette particularité que le destinataire, s'il habite une ville importante, reçoit l'envoi dans les deux heures, après l'arrivée du colis en gare ;

2° **Le colis postal**, par 5, 10, 15, 20 kil., etc., assure le trafic des paquets de plus d'un kilo que les P. T. T. ne pourraient porter. Ce mode est intéressant pour les longs parcours (plus de 300 km.). Le colis ainsi envoyé doit subir un travail d'emballage méticuleux, mais étant recommandé, il assure le remboursement de sa valeur en cas de disparition.

3° **Les expéditions grande vitesse** acceptent les colis et les taxent par 10, 20, 30 kil., etc. ; ce mode est plus intéressant que le colis postal pour les petits parcours ;

4° **Expéditions petite vitesse.** Ici, le poids minimum est de 50 kilos. Cependant, il existe, dans cette catégorie, un service hors classe qui accepte des colis de 10, 20, 30, 40 kilos.

Ceci dit, voyons ce que coûterait le transport de 11 kil. 500 dont nous parlions en commençant, d'après le service auquel serait confiée l'expédition.

Un colis express de 11 kil. 500 Roubaix Nîmes coûterait 50 fr. 55 ; un postal du même poids 13 fr. 95. Par petite vitesse ordinaire, il reviendrait à 43 fr. 70 ; par petite vitesse hors classe, le tarif appliqué serait de 35 fr. 65. Enfin, par grande vitesse, la gare percevrait 42 fr. 25.

Pour expliquer ces différences surprenantes de prix, il faut se souvenir que chaque catégorie comporte un minimum de poids.

Ainsi, notre colis de 11 kil. 500 paie en express comme s'il pesait 20 kil. ; en postal, come 15 kil. ; en grande vitesse, comme 20 kil. ; en petite vitesse comme 50 kil. ; en petite vitesse hors classe comme 20 kilos.

On a le droit de regretter que les tarifs ne prévoient pas d'autres minima.

L'expéditeur avisé étudie cette question des transports et utilise le mode qui lui est à la fois le plus commode et le plus avantageux.

CONCOURS DU PLUS BEAU VOYAGE

OFFERT PAR LE **CHOCOLAT DELESPAUL-HAVEZ**

400 PRIX

200.000 FRS. EN ESPÈCES

UN PREMIER PRIX DE 50.000 FRS. - UN SECOND PRIX DE 20.000 FRS.

UN TROISIÈME PRIX DE 10.000 FRS. - DEUX PRIX DE 5.000 FRS. etc...

DEMANDEZ LES FEUILLES DE CONCOURS A VOTRE FOURNISSEUR

FEUILLETON DU 30 DECEMBRE. — N° 18

LA CAGE D'ACIER

par Maurice LANDAY

Elle ne se trompait pas, en effet, c'était bien le fils de Julius dont elle venait d'apercevoir la silhouette.

Que pouvait-il faire à cette heure le long de la grille de clôture de la propriété d'Argirh ?...

La réponse n'était pas difficile à faire.

Jean, à qui l'attitude pourtant fort discrète des deux jeunes gens n'avait pas échappé, avait tout de suite compris qu'ils étaient unis par les liens charmants de l'amour...

Et Jean aimait miss Edith comme un fou !...

Au fur et à mesure que coulaient les heures, cet amour, dont il s'était tout d'abord gaussé, lui entrait plus profondément dans le cœur.

Depuis plusieurs soirs, il épiait le passage des deux jeunes gens supposant qu'ils devaient venir souvent dans ces parages que miss Edith lui avait tant vantés au cours d'une promenade qu'ils avaient faite ensemble.

Jusqu'ici, bien entendu, il ne les avait pas vus, et pour cause.

Mais il venait de les apercevoir, tendrement enlacés.

En les voyant, son sang n'avait fait qu'un tour...

Une buée sanglante lui avait passé devant les yeux...

Il avait dû faire un effort surhumain pour ne pas pousser un cri de véritable douleur...

Et, comme un fou, il s'était enfui après être resté quelques secondes anéanti, perdu de désespoir...

Jean Widerski n'aimait pas Edith : il l'adorait.

Et de l'avoir vue penchée et tressaillante au bras de Perry, de l'avoir devinée heureuse d'un bonheur d'amour, cela ne lui avait point fait maudire la jeune fille ?

Non !...

Une infinie tristesse était descendue en lui...

De grosses larmes avaient perlé au bord de ses paupières palpitantes.

Il avait jeté autour de lui un pauvre regard de bête traquée, blessée, déjà secouée par les premiers frissons d'agonie.

Lorsqu'il s'était arrêté de courir, il avait placé ses poings tremblants devant ses lèvres pour étouffer le bruit de ses sanglots.

D'une voix mourante, il avait hoqueté :

— Allons ! le bonheur n'est pas fait pour moi sur cette terre ; autant vaut ne jamais essayer d'y goûter. Inutile, bon à rien, restons ce qu'un père coupable a fait de nous ! Retournons au bar... aux mauvais lieux ! J'y suis dans mon élément... Vivons-y et mourons-y... c'est tout ce que nous méritons !

Mais comme il finissait à peine de mâchonner ces mots, une voix qu'il n'entendait pas pour la première fois murmura à son oreille :

— Non, tu as tort de retourner à tes vices... à ta boue... tu peux faire mieux... essaye...

Il reconnut la voix de sa conscience qui, déjà plusieurs fois, s'était fait entendre.

Alors, il questionna :

— Faire quoi ?

Et la voix répondit :

— Devenir, au contact de miss Edith, un honnête homme, et puisque tu l'aimes, le lui prouver en veillant jalousement sur son bonheur... Aimer quelqu'un, c'est le vouloir, avant tout, heureux et à l'abri de tout tourment, de toute trahison, de toute surprise, de tout attentat plus ou moins criminel... Tu sais fort bien que ce n'est pas uniquement pour faire ton bonheur que ton père rêvait de te voir épouser cette délicieuse enfant, hein ? Tu soupçonnes bien que ses projets cachent de ténébreuses intentions ?... Jamais tu ne seras le mari d'Edith Argirh... Sois son ami !!!

» Et si tu veux la tirer des griffes paternelles entre lesquelles elle est bien près de tomber, ne cache pas à ton père que tu l'as surprise ce soir au bras de celui qui a certainement le droit de l'y laisser s'appuyer... Tâche de deviner ou de savoir ce que ton père serait capable de tenter contre la délicieuse petite créature, s'il était soudain convaincu que son ami Argirh s'est joué de lui...

» Pour le reste, tu le devines !...

Jean, l'âme subitement illuminée par une flamme divine, courut à sa machine qu'il avait cachée à une centaine de pas de là, sauta au volant et la lança à toute allure, sur la route de Charleston.

. . . . . .

Lorsque l'ombre de Jean Widerski se fut évanouie dans la nuit de la route, James Perry et miss Edith se risquèrent prudemment hors de leur cachette et vinrent jusqu'au mur de clôture.

Au loin mourait, de seconde en seconde davantage le bruit des éclatements du moteur...

Perry, en offrant son bras à Edith, murmura :

— C'était bien lui !... Je reconnais le bruit de son monstre de machine...

— Que faisait-il derrière ce mur ?

— Peut-être nous épiait-il...

— Nous ?... Non... Il ne sait pas ce qui s'est passé entre mon père et nous cet après-midi...

— Alors ?

— Il m'est arrivé plusieurs fois de venir me promener avec lui par ici... Il sait, je le lui ai dit, que cet endroit du parc est mon coin favori... Alors dans l'espoir de me voir quelques instants de plus, il vient rôder dans ces parages... Ce ne doit pas être plus compliqué que cela...

— Pourvu que ma présence à vos côtés ne lui ait pas inspiré des doutes sur le véritable caractère de vos sentiments à son égard ?

— Mais non... tranquillisez-vous... Et puis, n'ai-je pas le droit de prier mon cousin de m'accompagner ?...

— Devons-nous dire à mon oncle que nous venons de voir Jean Widerski ?

— Je n'en vois pas l'utilité... puisque nous ne parlions pas... Ah ! si nous avions échangé de tendres promesses, comme c'est notre droit maintenant, et que Widerski ait pu les surprendre, oui, il faudrait dire à mon père... Car ça générait peut-être ses projets que ce Jean nous ait surpris parlant... comme je viens de dire.... Mais, puisqu'il n'en est rien, ne nous mettons pas martel en tête et rentrons... il fait très frais...

Les deux jeunes gens se hâtèrent vers la villa.

Comme ils débouchaient sur la terrasse, Edith, dont les regards s'étaient machinalement dirigés du côté de la mer, poussa un cri de surprise...